

PROCURATION

Je/Nous soussigné(s)¹ _____

Propriétaire de _____ actions de la société² :

CIMENTS DU MAROC

Société Anonyme au capital de 1.443.600.400 dirhams
Siège social : 621, boulevard Panoramique, Casablanca
Registre du Commerce de Casablanca n° 70.617 - IF : 1085799
(la « **Société** »),

Donne/donnons par la présente, pouvoir à³ _____

A l'effet de me/nous représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société qui aura lieu **le lundi 26 mai 2025 à 10 heures, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes
2. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024
3. Affectation du résultat
4. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17/95 relatives aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la « Loi »)
5. Quitus aux administrateurs
6. Constatation de la démission de Fipar Holding en tant qu'administrateur et décision de ne pas pourvoir à son remplacement
7. Constatation de la démission de M. Mohamed Chaïbi en tant qu'administrateur et décision de nommer M. Abdallah Harma en tant que nouvel administrateur
8. Renouvellement du mandat de M. Severin Weig en tant qu'administrateur
9. Renouvellement du mandat de M. Hakan Gürdal en tant qu'administrateur
10. Renouvellement du mandat de Abu Dhabi Fund for Development en tant qu'administrateur
11. Renouvellement du mandat de Procimar en tant qu'administrateur et constatation de la désignation de M. Mohamed Chaïbi en tant que représentant permanent
12. Renouvellement du mandat de Cofipar en tant qu'administrateur
13. Renouvellement du mandat de Menaf en tant qu'administrateur
14. Renouvellement du mandat de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites (CIMR) en tant qu'administrateur
15. Fixation du montant des jetons de présence
16. Questions diverses
17. Pouvoirs en vue des formalités légales

Et à celles qui se tiendraient ultérieurement sur le même ordre du jour si, à défaut de quorum, la première assemblée ne pouvait délibérer, signer toutes feuilles de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou les refuser, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour, à celles soulevées par des incidents de séance, à toutes nouvelles résolutions ou à tous amendements apportés au texte des résolutions proposé, signer tous procès-verbaux et pièces, et généralement faire le nécessaire.

Fait le _____ à _____⁴,

« **Bon pour pouvoir** »⁵

¹ Indiquer le nom et le prénom pour l'actionnaire personne physique et la dénomination sociale pour l'actionnaire personne morale.

² Indiquer le nombre d'actions tel qu'il ressort de l'attestation de blocage pour les actions inscrites en compte ou le cas échéant du Registre de Transfert des titres de la Société pour les actions nominatives.

³ Indiquer le nom et le prénom si le mandataire est une personne physique et la dénomination sociale s'il s'agit d'une personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

⁴ Indiquer le lieu et la date de signature du pouvoir.

⁵ Faire précéder la signature du nom et du prénom du signataire et le cas échéant sa qualité s'il représente une personne morale.